

Arcelement bailleur bail rural

Par noisette12, le 13/04/2010 à 19:13

Bonjour,

Je suis jeune agricultrice et je loue des terres à un couple qui est à la retraite. J'ai signé un bail notarié de 25 ans, le problème c'est qu'il n'arrete pas de telephoner pour me dire des insultes et des menaces. Il m'ont telephonés pour me dire de ne pas aller sur les terres, qu'il était chez eux et que si ils nous voyait il nous tabasseraient. Choses qu'ils viennent de mettre à execution en nous voyant nous ballader ils nous ont sautés dessus. J'ai porté plainte à la gendarmerie et en plus j'ai filmé l'agression avec mon appareil photo. Bref ce que je veux savoir c'est si je dois payer mon loyer quand même alors que je ne peux jouir du bien loué. C'est quand même un comble aujourd'hui je suis soigné pour les nerfs et j'ai peur de me rendre seule la bas. Mais par contre les proprietaires veulent bien que je paie le loyer. Quel est mon droit vis à vis de ce fermage merci je desespere.